

Langues vivantes et Education musicale et Chant choral sont, dans le paysage scolaire, des champs disciplinaires ayant de nombreux points de rencontre. Partant de l'oralité, sollicitant l'écoute, leurs compétences se développent de prime abord dans le plaisir – plaisir procuré, tour à tour, par la dimension sensible (perception et manipulation de nouveaux matériaux et nouvelles organisations sonores) et par son impact mnésique et émotionnel ; par le développement de la compréhension des structures musicales et langagières, du sens qu'elles portent, des références culturelles qu'elles véhiculent ; par le développement d'une expertise auditive et d'une maîtrise de l'oral ; par la rencontre avec l'autre, son goût, son histoire, sa représentation du monde.

En Education musicale et en Chant choral, ce sont des expérimentations immédiates souvent ludiques et peu conscientisées qui vont susciter ce plaisir :

1. Les jeux de sonorités vocales et le rapport au corps. Les situations de production vocale (le chant de manière générale, les échauffements, les jeux vocaux...) s'appuient sur la découverte d'un matériau appréhendé tout d'abord sous l'angle de la pâte sonore, du jeu de sonorités pures à imiter, créer, explorer, inventer... Que ce soit du français dont on fait abstraction du sens pour jouer avec son articulation, ses accents, ses résonances, sa prosodie... ou bien qu'il s'agisse d'une langue étrangère à la musicalité et aux sonorités nouvelles, ou encore d'onomatopée sans signification, les élèves chantent et produisent des sons. Ils découvrent qu'ils sont capables d'en moduler à l'envie une infinité de paramètres. Ils approfondissent les liens entre les sons et le corps qui les produit dont on prend progressivement conscience (émission, respiration, ouverture buccale, projection du son, position langue-dents-lèvres, résonateurs osseux ; fonctionnement, connaissance et nomenclature de ses parties ; appel à la mobilité voire à l'expression dansée...) Ils découvrent enfin que ce jeu leur ouvre un nouveau pouvoir sur les mots et sur la maîtrise de l'expression orale.

Le travail conjoint LV et éducation musicale sur les sonorités peut être prolongé par une approche des figures de style (allitération, assonance), des virelangues, des haïkus ou bairns sonores, des déclamations à rimes (poésies sonorisées, slam, hip-hop, rap, etc...), en fonction de la culture de la langue cible. Ce travail peut aussi être ancré dans des situations de communication variées auxquelles participent les usages numériques – méditations en baladodiffusion, posters interactifs, livre-audio en réalité augmentée, voice messaging, paysages sonores, etc.... Tout cela mêle éléments musicaux, bruitages et références géoculturelles, sollicite la créativité de l'élève, sa capacité à imaginer explorer et produire aussi bien que des compétences auditives de plus en plus fines, dans une boucle vertueuse.

2. Les stratégies d'écoute, d'entraînement de l'écoute. Les situations d'écoute vécues en classe placent les élèves face à un certain degré de nouveauté sonore (timbre, agencement des éléments sonores, langages et styles musicaux...). Comme pour une langue étrangère, la compréhension n'est pas toujours exhaustive ni immédiate. La perception s'affine progressivement en prenant appui sur la boucle audio-phonatoire et la complémentarité entre percevoir et produire. Elle s'appuie sur le discernement auditif et l'émergence progressive d'éléments caractéristiques pour tenter de dégager un sens global dans une visée analytique.

L'apport de l'éducation musicale est essentiel ici pour renforcer et compléter les stratégies usuelles d'accès au sens (repérer les répétitions, identifier la typologie, repérer les champs lexicaux et réseaux de sens, compenser, inférer, induire, croiser des informations, etc.) que mobilisent les élèves, tout particulièrement lors de l'écoute d'une chanson dans la langue cible du cours.

3. Une éducation par le sensible. Que ce soit en situation d'écoute d'œuvres vocales ou d'interprétation de chants en langue étrangère, le pouvoir de la musique est bien connu pour démultiplier l'impact émotionnel d'un texte, pour en faciliter l'assimilation et la compréhension, forgeant ainsi une mémorisation dont la persistance est souvent de très longue durée, et même parfois pérenne. L'art musical, alliant plaisir sonore et puissance émotionnelle dans toutes ses dimensions – rythme, timbres, mélodie, harmonie, récurrences et symétrie, intensité, etc. – permet en effet de sculpter en profondeur la mémoire et d'ancrer une expérience globale au plus profond de l'individu. L'émotion est ainsi liée à la signification. Bien plus tard, chercher à se souvenir d'un contenu passera par le fait de revivre l'état émotionnel qui l'avait accompagné.

Les compétences d'éducation musicale et de chant choral se développent par ailleurs, tout comme les compétences des langues vivantes, par la rencontre avec l'altérité :

4. Les chants en langues étrangères. C'est là l'un des aspects les plus évidents et visibles où la coopération interdisciplinaire Education musicale et Chant choral et Langues vivantes est la plus sollicitée et usuelle. Les élèves chantent en langue étrangère par mimétisme sonore avec un enjeu de mémorisation qui prend appui sur la plasticité cérébrale développée par la répétition. La dimension textuelle du chant fait en outre l'objet d'un travail de traduction et de compréhension afin d'en approfondir le contexte et l'interprétation personnelle.
5. Les aires géoculturelles. Tout comme en Langues vivantes où l'altérité linguistique est aussi culturelle, en musique on caractérise les œuvres étudiées – écoutées, chantées – par une contextualisation historique et géoculturelle porteuse d'un univers sonore de référence. La langue, comme la musique, est à la fois sujet et objet d'observation pour son aspect culturel.
6. Un répertoire de mots étrangers. L'histoire de la musique a consacré l'utilisation d'un certain nombre de paroles et d'expressions étrangères (principalement l'italien, l'allemand, l'anglais) pour indiquer par exemple le tempo d'une musique ou son caractère. L'éducation musicale transmet cet aspect patrimonial, historique et linguistique.
7. Le public scolaire allophone. Toutes les compétences inscrites aux précédents axes – vocales, auditives, culturelles, expressives... – peuvent se manifester selon différentes sensibilités et degrés, notamment en corrélation avec l'origine linguistique et culturelle des élèves au sein d'une même classe ou ensemble choral. Apprendre à tirer profit de cette richesse peut assurément contribuer aux objectifs du cours de l'EMCC.
8. L'échange, le partage, l'argumentation, le débat. Les compétences linguistiques orales sont ici explicitement ciblées par l'un des quatre champs de compétences qui structurent le programme d'Education musicale au cycle 4, mais aussi celui du Chant choral (Elaborer, chanter, interpréter un projet collectif en concert). Étape ultime, bâti à partir des situations pédagogiques décrites, c'est proprement le champ où l'altérité – linguistique, socioculturelle, cognitive etc. – s'explicité, se confronte et esquisse, dans le dialogue, des passerelles et des territoires communs.

Et l'on repart du rapport au corps, des jeux de sonorités vocales, d'une éducation par le sensible qui permettront la rencontre avec l'altérité...